



APPEL COMMUN DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS
CGT – FO - FSU – SOLIDAIRES DE LOIR ET CHER

TOUS DANS L'ACTION POUR LE RETRAIT DE LA LOI EL KHOMRI.

Le projet de réforme du code du travail porté par la Ministre du travail, Myriam El Khomri constitue un recul de près de deux siècles pour les salariés.

Droit du travail fondé sur les accords d'entreprises et non plus sur le socle commun du code du travail, facilitation des licenciements, diminution du paiement des heures supplémentaires, extension du forfait jour, retour du travail des enfants par l'augmentation du temps de travail des apprentis mineurs, etc... sont autant de mesures qui visent à livrer les salariés pieds et poings liés à l'arbitraire patronal.

Situé dans le prolongement de la loi de sécurisation de l'emploi, des lois Macron et Rebsamen, ce projet de loi ouvrira la porte à la destruction totale des droits des salariés du privé, mais également à celle des statuts de la fonction publique et des entreprises publiques et nationalisées.

Si devant le mécontentement qui s'exprime largement, le gouvernement a reporté de deux semaines la présentation du texte au Conseil des Ministres, il est indispensable d'amplifier la mobilisation.

Le projet n'est ni amendable, ni négociable, il doit être retiré.

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES de Loir & Cher appellent les salariés actifs, retraités, privés d'emploi à se mobiliser pour obtenir le retrait de ce projet, **le mercredi 9 mars 2016 :**

Romorantin à 10H30 devant la sous-préfecture,
Vendôme à 10H30 place de la liberté,
Blois à 11H30 devant la Préfecture.

Tous ensemble, imposons le renforcement des droits et garanties collectives des salariés.

Blois le 3 mars 2016